

B-Fosses-la-Ville: architectural and related services

OJ S 93/2012 16/05/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Fosses-la-Ville

Postal address: place du marché 1

Town: Fosses-la-Ville

Postal code: 5070

Country: Belgium

Contact person: Madame Sophie Canard

E-mail: sophie.canard@fosses-la-ville.be

Telephone: +32 71260023

Fax: +32 71266069

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.fosses-la-ville.be>

Additional information can be obtained from:

Official name: BEP - développement territorial

Postal address: avenue Sergent Vrithoff 2

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Madame Nancy Mahaux

Telephone: +32 81717161

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: BEP - développement territorial

Postal address: avenue Sergent Vrithoff 2

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Madame Nancy Mahaux

Telephone: +32 81717161

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Auteur de projet château Winson.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Château Winson, rue Donat Masson 22 à 5070 Fosses-la-Ville, BELGIQUE.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Précisions concernant le projet:

L'objectif du projet est: la réaffectation par la commune de Fosses-la-Ville, propriétaire des biens, du site du château Winson en un lieu citoyen et culturel.

Le projet concerne:

1. les corps de bâtiments existants:

- l'ancien hospice,
- le château Winson (corps de logis principal),
- l'esthétique extérieure du logis de ferme.

(La grange et les annexes ne sont pas concernées par le présent marché mais doivent être intégrées dans les plans de circulation).

2. mais également la possibilité de construction d'extensions à ces bâtiments, dans la zone dédiée à cet effet au PCA-R;

3. l'auteur de projet doit également inclure dans son étude l'aménagement du parc ainsi que l'aménagement des abords, du parking et les liaisons vers les bâtiments;

4. il s'agira également de faire une proposition de liaison piétonne entre le centre-ville et le site du château Winson;

5. la signalétique au sein du château ainsi qu'à l'extérieur des enceintes est à inclure dès le départ dans le projet.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services, 71300000 Engineering services, 71400000 Urban planning and landscape architectural services, 71600000 Technical testing, analysis and consultancy services, 71700000 Monitoring and control services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le pouvoir adjudicateur s'engage à respecter les modalités de paiement ci-après, chaque tranche constituant un acompte sur le règlement final des honoraires.

- première tranche: 25 % après approbation de l'avant-projet,
- deuxième tranche: 25 % après approbation du projet et des documents d'adjudication,
- troisième tranche: 10 % pour l'examen des offres relatives à l'exécution des travaux, après dépôt du rapport de comparaison de celles-ci,
- quatrième tranche: 30 % au fur et à mesure et au prorata de l'avancement de l'exécution des travaux,
- cinquième tranche: 5 % à la réception provisoire des travaux,
- sixième tranche: 5 % à la réception définitive des travaux.

Toute tranche de paiement fera l'objet d'une note d'honoraires valant déclaration de créance que l'auteur de projet doit introduire auprès du pouvoir adjudicateur et qui doit être soumise à l'approbation de celui-ci.

Le paiement sera effectué dans les 50 jours calendrier à compter de la réception de la note d'honoraires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Le marché consiste en une prestation de services en architecture, ingénierie, coordination de sécurité, responsable PEB, scénographie, design signalétique / mobilier ou compétences en matière de design et de signalétique, paysagisme, acoustique.

Une équipe pluridisciplinaire sera utile au projet dont voici les principales compétences demandées et obligatoires:

- architecte, ingénieur en stabilité (techniques spéciales), responsable PEB, coordinateur sécurité (en dehors de l'équipe),
- designer en signalétique/mobilier ou compétences en matière de design et de signalétique,
- paysagiste.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes; en tout état de cause, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'écarter l'offre en cas d'absence de tout document marqué du signe (*):

Situation juridique du soumissionnaire - références requises.

- une déclaration sur l'honneur (*) dont le modèle se trouve en annexe du présent cahier des charges, attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des exclusions figurant à l'article 69§2, de l'arrêté royal du 8.1.1996,
- un extrait récent de son casier judiciaire (*),
- une attestation (*) récente du greffe du tribunal de commerce compétant de laquelle il ressort que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, concordat judiciaire ou de liquidation,
- une attestation récente émanant de l'administrations des contributions directes(*),
- une attestation récente émanant de l'administration de la TVA(*),
- le formulaire d'offre (*) compété et signé par le soumissionnaire / les représentants dûment habilités de chacun des membres du groupement soumissionnaire,
- une présentation (*) du soumissionnaire ou du groupement soumissionnaire, précisant dans ce dernier cas au moins la composition, la forme juridique et la participation respective de ses membres au capital éventuel du groupement. La présentation comporte un organigramme précisant les responsabilités et les profils des différents intervenants et indique précisément s'il échet les rôles, fonctions, interventions et responsabilités respectifs de chacun des membres du groupement soumissionnaire. Cet organigramme doit également comporter les mêmes renseignements concernant les tiers du soumissionnaire ou du groupement soumissionnaire qui participent effectivement à l'exécution du marché,
- si l'offre émane d'un groupement, le contrat (*) régissant le fonctionnement du groupement, duquel résulte l'engagement solidaire et indivisible de ses membres à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour toute la durée du marché; l'offre doit en outre préciser le membre de groupement qui le représente auprès du pouvoir adjudicateur pendant les phases de passation et d'exécution du marché,
- une déclaration de la valeur globale des services que le soumissionnaire compte confier à des tiers ainsi que la liste définitive et restreinte des tiers parmi lesquels le soumissionnaire choisira finalement ses sous-traitants et de la nature des prestations qu'il envisage de confier à chacun d'eux. Tout tiers réalisant des travaux devra justifier de l'agrément requise,
- les droits intellectuels dont le soumissionnaire ou les membres du groupement soumissionnaire sont titulaires, utilisés dans le cadre du marché, conformément à l'article 14 §1 du cahier général des charges, ainsi que les éventuels transferts de tels droits qui sont inclus dans l'offre, et la preuve écrite que les membres, employés ou autres co-contractants du soumissionnaire renoncent à faire usage de leurs droits moraux pour s'opposer à une quelconque modification que le pouvoir adjudicateur déciderait d'apporter au projet (article 14 § 7),
- une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où il est établi.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les documents suivants doivent dater de moins de 6 mois, par rapport à la date ultime du dépôt des offres:

- une déclaration bancaire (*) dont le modèle figure en annexe justifiant une bonne santé financière,

- une copie de l'assurance des risques professionnels (*) et la mention des montants assurés,
- une note décrivant la composition de l'équipe du soumissionnaire (*) avec la qualification professionnelle de chacun des membres de l'équipe; avec curriculum vitae + références d'études comparables (minimum trois) réalisées au cours des 5 dernières années,
- en cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitants, la part du marché sous-traité et communique le curriculum vitae du ou des sous-traitants ainsi que la liste de leurs références, en rapport avec la part de marché qui lui ou leur est confiée.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les pièces techniques comportent les éléments suivants, dont le contenu est dans certains cas précisé dans le chapitre III du CSC. Descriptions des exigences techniques:

- la liste des principales missions (*) exécutées au cours des 3 dernières années dans un domaine similaire ou équivalent au présent marché, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés:
 - a) s'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente;
 - b) s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou, à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services.
 - les titres d'études et professionnels (*) du prestataire de services et/ou des cadres de l'entreprise et, en particulier, du ou des responsables de l'exécution des services,
 - une note synthétique (*) décrivant:
 - la philosophie générale du projet ainsi que la démarche urbanistique et architecturale qui l'oriente en 4 pages A4 maximum,
 - la réflexion globale proposée quant à la problématique de l'énergie,
 - un dossier détaillé (*) définissant de manière précise tous les ouvrages à réaliser et comportant pour le moins les documents repris à l'article 10 du présent CSC,
 - un planning prévisionnel des travaux (*) y compris les délais d'études,
 - la preuve de la souscription d'un contrat d'assurance,
 - toute note complémentaire jugée utile par le soumissionnaire, numérotée et reprise dans la liste récapitulative.
- Les plans doivent être:
- établis par un architecte légalement habilité à exercer sa profession,
 - établis dans le respect des prescriptions urbanistiques qui régissent le bien.
- Signés par l'architecte qui les a établis et contresignés par le soumissionnaire.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Membre de l'ordre des architectes.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1.

Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité du parti d'aménagement présenté. Weighting 400
2. Aspects énergétiques et aspects techniques. Weighting 200
3. Aspect économique (budget). Weighting 100
4. Forfait d'honoraires. Weighting 100

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012-013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.5.2012 - 12:00

Payable documents: yes

Price: 20,00 EUR

Terms and method of payment: CSCH et plans.

La vente des documents relatifs au marché s'effectue auprès du Bureau économique de la province de Namur (BEP) - développement territorial - M^{me} Mahaux Nancy (de 9 à 12:00 et de 14 à 15:30).

Le paiement doit se faire moyennant versement de la somme correspondante au format souhaité: 20 EUR TVAC (sur CD) ou 50 EUR TVAC (format papier) sur le compte 091-0016908-59 de Dexia avec la communication "n°840173-WINSON".

Les documents relatifs au présent marché peuvent être consultés tous les jours ouvrables, auprès du Bureau économique de la province de Namur (BEP) - développement territorial - M^{me} Mahaux Nancy (de 9 à 12:00 et de 14 à 15:30).

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.8.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 13.8.2012 - 11:00

Place:

Hôtel de ville – salle du conseil – place du marché 1.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: BEP - développement territorial

Postal address: avenue Sergent Vrithoff 2

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Telephone: +32 81717161

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.5.2012